



<b>DEPARTEMENT DU PAS-DE-CALAIS ARRONDISSEMENT DE LENS CANTON DE CARVIN</b>	<b>VILLE DE LIBERCOURT</b>  EXTRAIT DU REGISTRE AUX ARRETES DU MAIRE
---	---

**ARRETE N°67.2025**  
**Déterminant les modalités de numérotage des voies**

Le Maire de la Ville de LIBERCOURT,

- Vu le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment son article L 2213-28,
- Vu l'article R610-5 du Code Pénal qui prévoit que la violation des interdictions ou le manquement aux obligations édictées par les décrets et arrêtés de police sont punis de l'amende prévue pour les contraventions de la 2ème classe,
- Vu les Permis de construire n°062.937.22.00008 et n° 062.937.22.00009, délivrés le 10 Novembre 2022,
- Considérant que le numérotage des habitations en agglomération constitue une mesure de police générale que seul le Maire peut prescrire,

**ARRETE :**

**Article 1** Il est prescrit la numérotation suivante pour les ILOTS 3F NOTRE LOGIS sur les parcelles cadastrées AL619, AL1268, AL 1289, AL 1266, AL 1288 - rue Etienne Pruvost conformément au plan reprise en annexe :

ILOT 02 sera numéroté : 1 rue Etienne Pruvost  
ILOT 03B sera numéroté : 3 rue Etienne Pruvost  
ILOT 03 A sera numéroté : 5 rue Etienne Pruvost

**Article 2** Le présent arrêté fera l'objet d'une publication sur le site internet de la commune.

**Article 3** Ampliation du présent arrêté sera adressée à :

- la Sous-Préfecture de LENS
- la police municipale
- la Poste
- le Centre des Impôts
- le Centre de secours

LIBERCOURT, le 29 Avril 2025

Le Maire,  
Daniel MACIEJASZ  
Signé Electroniquement



Monsieur le Maire informe que le présent arrêté peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif dans un délai de deux mois à compter de sa notification ou publication. Le Tribunal Administratif peut être saisi par l'application informatique « Télerecours citoyens » accessible par le site internet [www.telerecours.fr](http://www.telerecours.fr)

Accusé de réception en préfecture 062-216209072-20250429-A-67-2025-AR Date de télétransmission : 29/04/2025 Date de réception préfecture : 29/04/2025
--